



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 31 AOÛT 2015, À 18H45, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Mark Cardwell, Robert Paquet et Robert Pilote.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absents avec motivation : Monsieur Léopold Michel et monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Réflexion
Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #15-212
Avis de
convocation
Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #15-213
Adoption
Règl. #15-673
Il est proposé par madame Louise Thouin, appuyée par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipaladopte le règlement #15-673 sur les permis et les certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retrancrit au long.

Période de
questions
La période de questions débute à 18h46 et se termine à 18h57.

Fin de la
séance
Levée de la séance à 18 heures 57.

Parise Cormier, mairesse

Martin Leith, secrétaire-trésorier